

Le 12 août 2019.

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 12 août 2019, à 19h30, à laquelle sont présents :

Mesdames Lise Nolette, Roseline Boucher, conseillères  
Messieurs Michel Roy, Jean-Luc Lavigne, conseillers  
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame Luce Périard

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée.

M. Jean-Marie Poulin et Mme Nancy Delisle sont absents.

Mme Luce Périard ouvre la séance et fait la lecture du projet d'ordre du jour, complété de quelques sujets complémentaires.

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Roseline Boucher et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé.

Les élus ayant tous reçu une copie des procès-verbaux du 8 et du 17 juillet 2019, et confirmant en avoir pris connaissance, on en dispense la lecture et on passe à leur adoption.

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir de la liste fournie par la secrétaire :

MRC Arthabaska	4 <sup>e</sup> versement quote-part	12 517,00 \$
Bionest	garage + terrain de jeux	248,70
Gesterra	vidange fosse (repayé)	402,83
Comité développement	marché nomade (repayé)	489,06
Buropro	avec sub. reçue fonds culturel arthabaskien	367,55
Alain René	réparation internet	664,96
....	fact. + surveillance internet	560,51
Groupe Ultima	ajout abri à sable	282,00
Rogers	2 cellulaires	86,31
Sani Sécur GD	caisse papier hygiénique	40,19
Gilles Leblanc	réparation tables pique-nique	70,00
Vivaco	bois .... avec crédit	17,49
Buropro	papeterie bureau	132,40
Postes Canada	100 timbres	103,48
....	circulaires	61,46
Gesterra	achat 4 bacs bruns	785,32
....	surcharge carburant janv. A juin	587,23

Gesterra	transport matières août	3 608,19
....	traitement matières juillet	1 612,42
Camion BL	inspection avant licence	137,97
Bibliothèque de prêt	livres perdus	157,67
Comité récréatif NDH	jeux loisirs collectif, avec sub. Loisirs et sports	1 709,27
Hydro Québec	entrepôt	46,22
....	terrain de jeux	126,92
....	usine	713,93
....	garage	220,52
....	c.c.	447,23
Sogetel	garage	33,30
....	c.c.	69,89
....	bureau	71,43
....	internet	413,91
Geneviève Boutin	pompe à eau c.c.	13,79
Christiane Leblanc	inc. 1 sem. vacance	2 347,77
Mario St-Cyr	all. dép. août	300,00
Gilles Leblanc	c.c. juillet	100,00
Buropro	livres projet 100 <sup>e</sup> (repayé otj)	391,53
....	lires 0 – 5 ans (repayé otj)	140,63
Télébec	usine	97,68
Excavation Marquis Tardif	grader avant abat-poussière	1 897,09
....	inst. fosse septique (repayé règ. emprunt)	10 060,31
Groupe Degrandpré	collerette de puits	4 541,28
Brico Béton Vibré	branchement ligne d'eau	169,01
Eurofins Environex		478,30
Receveur Général Canada		726,27
Jean-François Grimard	fauchage bord de chemin	1 350,00
Canton de Ham-Nord	redevances sablière/gravière	916,34
Hydro Québec	éclairage	230,21
Alain René	vérification PLC usine	103,48
Petite caisse	sacs poubelle	17,20
ADMQ	colloque de zone 19 sept.	275,00
Gilles Leblanc	plastique nappes	33,08
	Total	<u>50 974,33 \$</u>

+ salaires des employés : 6 953,99 \$

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes dans la salle.

On nous parle d'un problème de feux d'artifices en pleine nuit, faire mention des heures raisonnables dans le petit journal.

Demande de pacage de chevaux en zone blanche au village : le conseil a déjà convenu que ce n'est pas permis.

Confirmation PIIRL accepté à la MRC, autres détails à venir.

**01-08-19**

**SIGNATURE EMPRUNT TEMPORAIRE DESJARDINS**

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham a adopté le règlement numéro 403, au montant de 1 205 600 \$, en date du 4 mars 2019 ;

Attendu que la municipalité doit faire un emprunt temporaire pour les travaux à faire sur le réseau routier local, dont la réfection du 1<sup>er</sup> rang sud, du 1<sup>er</sup> rang sud-ouest, du 2<sup>e</sup> rang sud (est) et du 2<sup>e</sup> rang sud (ouest) ;

Attendu l'approbation du règlement numéro 403 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 23 avril 2019 ;

Attendu la confirmation du programme d'aide à la voirie locale du Ministère des transports au montant de 479 827 \$ en date du 29 mai 2019 ;

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, secondé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham fasse un emprunt temporaire au montant de 1 205 600 \$, sous la signature de Mme Luce Périard, maire, et Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière.

#### **02-08-19      DEMANDE DE PÊCHE NICOLET**

Attendu une demande de Pêche Nicolet, sous la signature de M. Marc Morin le 18 juillet 2019 ;

Attendu qu'il nous parle d'un projet intéressant pour l'ensemble du territoire ;

Attendu que ce projet permettrait d'identifier des frayères existantes et potentielles ainsi que des interventions et aménagements souhaitables pour les années futures afin d'améliorer la reproduction naturelle d'ombles de fontaine et diminuer progressivement les ensemencements ;

Attendu que l'aide maximale de la Fondation de la Faune du Québec représente 40% d'un projet de 30 000 \$.

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham a déjà contribué cette année avec un montant de 2 000 \$ à Pêche Nicolet relatifs à des travaux à réaliser dans notre municipalité (résolution 09-06-19) ;

Il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham participe à ce projet, à condition que Pêche Nicolet nous fournisse ce qui est fait dans notre localité jusqu'à date.

#### **03-08-19      RÉPARATION D'ÉQUIPEMENT À L'USINE D'EAU POTABLE**

Attendu qu'un équipement électronique (PLC) a fait défaut le 30 juillet dernier ;

Attendu que cet équipement est essentiel à la bonne marche de l'usine d'eau ;

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire venir le fournisseur officiel de l'équipement afin de venir le remplacer et le remettre en fonction.

#### **04-08-19      ACHAT DE SEL À GLACE**

Attendu une demande de proposition pour avoir des prix pour le sel à glace ;

Attendu que nous avons reçu 2 prix pour l'abrasif habituel ;

Attendu que nous avons reçu 1 prix pour un nouveau procédé ;

Attendu que le produit est plus résistant au gel et que c'est un produit écologique ;

Il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que pour l'hiver 2019-2020, il sera acheté 12 150 litres du produit Xtragrip chez Somavrac, au prix de 0,4746 \$ du litre, pour un total de 6 630 \$ avec les taxes.

#### **05-08-19      CONTRÔLE QUALITATIF EN CHANTIER, PROJET AIRRL**

Attendu une demande de proposition pour le contrôle qualitatif en chantier, concernant les travaux de réfection de trois (3) chemins ;

Attendu que quatre (4) des quatre (4) firmes invitées par la municipalité ont déposé leurs documents avant la date et l'heure limite, soit : Englobe Corp., Les Services EXP inc., FNX-INNOV et SNC-Lavalin GEM Québec inc. ;

Attendu que le soumissionnaire ayant le plus bas prix conforme, avec un montant de 9 888,20 \$ taxes incluses, est SNC-Lavalin GEM Québec inc. ;

Attendu que la recommandation de Techni-Consultant Inc., sous la signature de M. David Lafontaine, Président, en date du 6 août 2019, est d'octroyer le contrat à la compagnie SNC-Lavalin GEM Québec Inc. ;

Il est proposé par M. Michel Roy, secondé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham octroi le contrat de contrôle qualitatif en chantier, lors des travaux de réfection de trois

(3) chemins à Notre-Dame-de-Ham, soit le 1<sup>er</sup> rang sud, le 1<sup>er</sup> rang sud-ouest et le 2<sup>e</sup> rang sud, à la compagnie **SNC-Lavalin GEM Québec inc.** au prix de 9 888,20 \$ taxes incluses.

Filtre à eau au centre communautaire : pas pour l'instant.

La prochaine session régulière du conseil municipal aura lieu le lundi 9 septembre 2019, à 19h30.

#### **06-08-19                    RÉSOLUTION POUR LIVRES DE BIBLIO PERDUS**

Attendu une demande des responsables de la bibliothèque municipale ;  
Attendu qu'il y a de fréquents retards pour rendre les livres empruntés ;  
Attendu que des livres sont en retard ou égarés depuis 2 ou 3 ans ;  
Attendu qu'on pourrait avertir par écrit afin de faire un rappel aux gens après 1 mois ;  
Attendu qu'on pourrait faire un rappel avec possibilité de facturation si le temps est plus long, avec une date limite de retour ;  
Attendu qu'une facture sera envoyée et qu'il n'y aura plus possibilité d'emprunter d'autres livres si les autres ne sont pas revenus ou payés ;  
Il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité de confirmer aux responsables de la bibliothèque de ces possibilités afin que les gens rapportent au plus tôt les livres empruntés à la bibliothèque municipale.

#### **07-08-19                    TRANSFERTS DE FONDS**

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire les transferts de fonds suivants :

- Achats de livres de bibliothèque à même la subvention Fonds culturel arthabasien
- Réparation réseau internet municipal à même les surplus internet

#### **08-08-19                    COLLOQUE DE ZONE BÉCACOUR 19 SEPTEMBRE 2019**

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription de la directrice générale et la chargée de projet, au colloque de zone de l'ADMQ le 19 septembre à Bécancour, au coût de 275 \$ en plus du déplacement.

#### **09-08-19                    ACHAT DE BANCS ET DE MOBILIER URBAIN**

Attendu un projet avec le programme Nouveaux Horizons ;  
Attendu une demande de proposition pour l'achat de bancs et d'unité de collecte de matières résiduelles ;  
Attendu la confirmation de prix par 4 fournisseurs ;  
Attendu que le soumissionnaire ayant le plus bas prix conforme avec un montant de 9 318 \$ plus taxes et transport, est Tessier Récréo-Parc pour 13 bancs et 3 unités à 2 voies ;  
Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de 13 bancs et 3 unités à 2 voies chez Terrier Récréo-Parc, au prix de 9 318 \$ plus taxes et transport.

Demande de suspension d'assemblée à 20h15, retour à 20h30.

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (20h35).

**Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.**

Luce Périard, maire

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (20h35).

Accepter sur proposition de Mme Roseline Boucher  
Seconder par Mme Lise Nolette

**En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.**

Luce Périard, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1  
Directrice générale et secrétaire trésorière





